

LIBEROS

Sur les pas du Père de Montfort à Rome

Arnold Suhardi SMM

Louis-Marie de Montfort avait apparemment voyagé à l'étranger. Pour être précis, il s'était rendu en Italie. C'est pour cette raison qu'il quitta Poitiers, une ville de l'ouest de la France, pour se rendre à Rome, à pied.

Comment le savons-nous ?

Nous allons révéler les sources d'information concernant le voyage de Montfort à Rome. Il ne s'agit pas ici de « détails » tels que l'itinéraire qu'il a emprunté pour se rendre à Rome, ce qu'il a vécu pendant son voyage, le but précis de son arrivée à Rome, les personnes qu'il a rencontrées à Rome, les lieux qu'il a visités, la durée de son séjour à Rome, etc. Toutes ces questions peuvent trouver une réponse si nous reconstituons son pèlerinage à Rome. Nous nous limiterons aux personnes qui ont été à l'origine de la nouvelle concernant Montfort, qui serait allé à Rome pour rencontrer le pape Clément XI.

Tout d'abord, des informations autobiographiques, c'est-à-dire que Montfort lui-même l'a dit. Il l'a exprimé dans l'une de ses lettres, intitulée « Lettre circulaire au peuple de Montbernage ». Montbernage est un village situé à la périphérie de la ville de Poitiers, en France. Montfort se trouvait encore dans la ville de Poitiers lorsqu'il a écrit cette lettre au début du Carême 1706. Dans cette lettre, Montfort parle d'un « pèlerinage » qu'il s'apprête à entreprendre, sans toutefois mentionner le lieu de ce pèlerinage. Pour annoncer son « départ » de Poitiers, Montfort écrit : « Je vous demande à tous, en commun et individuellement, de m'accompagner de vos prières dans le pèlerinage que je vais faire pour vous et pour beaucoup d'autres » (n° 6).

Au vu du ton de sa lettre, « les habitants de Montbernage, Saint-Saturnin, Saint-Simplicien, La Résurrection et autres... » auxquels sa lettre est adressée semblent avoir su qu'il allait faire un pèlerinage à Rome, peut-être parce qu'il avait eu le temps de les en informer, ou certains d'entre eux, verbalement et de manière informelle.

Alors, pourquoi Montfort ne mentionne-t-il pas explicitement dans cette lettre qu'il part en pèlerinage à Rome ? Oui, peut-être parce que la situation dans laquelle il se trouvait à cette époque était assez compliquée. Il est possible que Montfort n'ait pas mentionné dans sa lettre le nom de la ville où vivait le pape au Vatican parce qu'il ne voulait pas causer de désagréments aux personnes qui l'avaient expulsé du diocèse de Poitiers. Mais cela pourrait aussi être pour sa propre sécurité : afin que son voyage à Rome soit à l'abri d'éventuels obstacles ou ingérences de la part de personnes qui ne l'aiment pas. Ainsi, Montfort écrit : « Je suis confronté à de nombreux ennemis. Tous ceux qui aiment et estiment les choses éphémères et périssables de ce monde me traitent avec mépris, se moquent de moi et me persécutent, et les puissances du mal se sont liguées pour monter contre moi partout ceux qui détiennent l'autorité [...] Adieu, mais pas au revoir, car si Dieu m'épargne, je repasserai par-là [...] ». Partir en pèlerinage vers un lieu inconnu est vraiment une décision très risquée ou une aventure très dangereuse. La vie et la mort - dont la frontière est très mince - étaient devant les yeux de Montfort. Il a ressenti la tension entre la vie et la mort depuis le début de son voyage.

On sait qu'en 1705, Montfort, qui avait démissionné de son poste à l'hôpital général (hospice de pauvres) où il travaillait, obtint l'autorisation de l'évêque de Poitiers, Mgr de la Poype, pour mener des missions dans les villages et paroisses susmentionnés, situés à la périphérie de la ville de Poitiers.

Ces missions furent couronnées de succès. Grandet écrit même que Montfort a mené ces missions « avec un succès extraordinaire », au point qu'il était considéré « comme un saint homme » (Grandet, Livre II, Ch. VII) par les personnes qu'il servait.

Cela a suscité l'antipathie de l'un des vicaires généraux du diocèse de Poitiers, l'abbé de Villeroi, qui l'a insulté en public. Afin de maintenir la paix dans le diocèse, l'évêque défendit à Montfort d'exercer son ministère dans son diocèse. Montfort reçut « l'ordre de quitter Poitiers immédiatement » (Grandet). Cela se passa au début du Carême 1706. Montfort n'était donc plus considéré comme étant à Poitiers à cette époque. En tant que prédicateur, il ne pouvait plus parler. C'est pourquoi il prit du papier pour écrire cette lettre : comme il lui était interdit de parler, Montfort écrivit : « Ne pouvant vous parler personnellement, puisque la sainte obéissance m'en empêche, je prends la liberté de vous écrire à mon départ [...] ». Il lui était interdit de prêcher, mais pas d'écrire. C'est une forme de créativité : trouver encore des opportunités dans l'adversité.

Montfort se trouve donc actuellement dans une situation incertaine. Il n'a plus reçu de missions après environ cinq ans de travail ici à Poitiers (d'octobre 1701 à janvier 1706, avec deux voyages à Paris : 1702 et 1703). Il avait déjà été expulsé deux fois (en 1703 et 1705) de l'hôpital général qu'il appelait « pauvre Babylone » (Lettre 11), et avait également été expulsé de La Salpêtrière, qui était l'hôpital général de Paris (1703). Il lui est désormais interdit d'exercer son ministère dans tout le diocèse de Poitiers. Il était sur le point d'entamer sa sixième année de sacerdoce. À qui peut-il maintenant s'adresser : pour faire quoi, où ? Le pape a-t-il personnellement une réponse décisive à lui donner ?

Deuxièmement, les informations biographiques, c'est-à-dire que ce sont les auteurs de ses biographies qui racontent cette histoire. Les informations sur le pèlerinage de Montfort à Rome ont été transmises par quatre des premiers biographes de Montfort (écrites par J. Grandet, J.B. Blain, Ch. Besnard et Picot de Clorivière), à savoir des biographies écrites au XVIII^e siècle, après sa mort. Besnard inclut clairement la lettre circulaire de Montfort aux habitants de Montbernage (53) mentionnée ci-dessus dans le contexte du départ de Montfort pour Rome (54). En effet, dans le chapitre précédent (52), le projet de voyage à Rome avait été arrangé par Montfort avec le père de La Tour, SJ, son directeur spirituel à Poitiers. Picot de Clorivière a fait exactement la même chose : après avoir décidé et organisé son voyage à Rome, Montfort a écrit une lettre circulaire « avant son départ ». Ainsi, le départ auquel il fait référence dans la lettre qu'il a écrite aux habitants de Montbernage est clairement un départ pour Rome, et non un départ vers un lieu non identifié.

Exactement, Grandet raconte le pèlerinage de Montfort à Rome dans le « Livre III, Chapitre I » intitulé « Il se rend à Rome pour offrir ses services au pape Clément XI. Il obtient une audience avec Sa Sainteté. Les détails de son voyage ». Blain le relate dans le chapitre « LXXVIII » de sa biographie intitulé « Son voyage à Rome. Il le fait à pied, comme tous ses autres voyages, en s'abandonnant complètement à la Providence. La raison de ce voyage, qu'il m'a lui-même racontée ». Il est très probable que Blain ait entendu l'histoire de ce pèlerinage de la bouche même de Montfort, car ils étaient des amis proches. Besnard, quant à lui, le relate dans le chapitre « 54. Voyage à Rome ». Enfin, Picot de Clorivière l'a réduit à : « Troisième livre », intitulé « Comment Montfort s'est rendu à Rome ».

Preuves que Montfort s'était rendu à Rome

Après les deux références ci-dessus, certains doutaient encore de la véracité des informations concernant le pèlerinage de Montfort à Rome. La raison est simple : depuis sa mort le 28 avril 1716 jusqu'à récemment, c'est-à-dire en 1965, aucune trace de sa présence à Rome n'avait été trouvée. On a commencé à penser que ces biographes mentaient peut-être. Comme il est possible que ces biographes aient basé leurs écrits sur les récits de Montfort eux-mêmes, rapportés par des personnes qu'ils ont interrogées après sa mort, on se demandait aussi : peut-être que Montfort lui-même a menti au sujet d'un pèlerinage à Rome qu'il n'a jamais fait. Le père Huot a noté cette possibilité de doute en écrivant : « Après de nombreuses recherches toujours vaines, certaines personnes ont presque douté que Montfort ne soit jamais allé à Rome ! »¹.

Nous présenterons donc ci-dessous deux preuves historiques irréfutables confirmant que Montfort s'est bien rendu à Rome.

Tout d'abord, la signature de Montfort a été trouvée dans l'église (paroisse) de San Biagio della Pagnotta, Via Giulia, 63, 00186 Rome. Il s'agit là d'une preuve matérielle très solide qui corrobore l'idée que Montfort s'est réellement rendu en pèlerinage à Rome.

Cette signature se trouve dans « un registre de messe de l'époque »². La personne qui a découvert cette signature est le père Joseph Frissen, SMM, et il l'a découverte le 7 juin 1965.

Selon le père Huot, le père Frissen, considéré comme l'un des fondateurs de la province italienne des Missionnaires Montfortains, qui s'est lancé sur les traces de Montfort à Rome « avec un amour filial profond, une patience admirable et une constance extraordinaire, s'y consacrant pendant plus de vingt ans »³. Ainsi, pendant ces années, le Père Frissen a cherché en demandant ici et là, en consultant diverses archives... jusqu'à pénétrer dans la petite église de San Biagio, qui n'intéressait probablement personne. Pouvez-vous imaginer sa joie lorsqu'il a trouvé une signature qui est incontestablement celle de Montfort ?

Ce registre n'est plus conservé dans l'église de San Biagio, mais « à la bibliothèque du Vatican, section des manuscrits, cabinet 97 ». Le registre est intitulé : « MESSE AVENTITIE NELLA CHIESA PAROCHe. DI S. BIAGIO IN STRADA GIULIA ». Il est en outre précisé que : le titre figurant sur la couverture est repris à l'intérieur, à la troisième page, avec, après le mot GIULIA, cette variante : « CON LA LORO SODISFAZIONE DELL'ANNO 1706 »⁴

Voici la signature de Montfort trouvée dans le registre des messes du 4 juin 1706 :

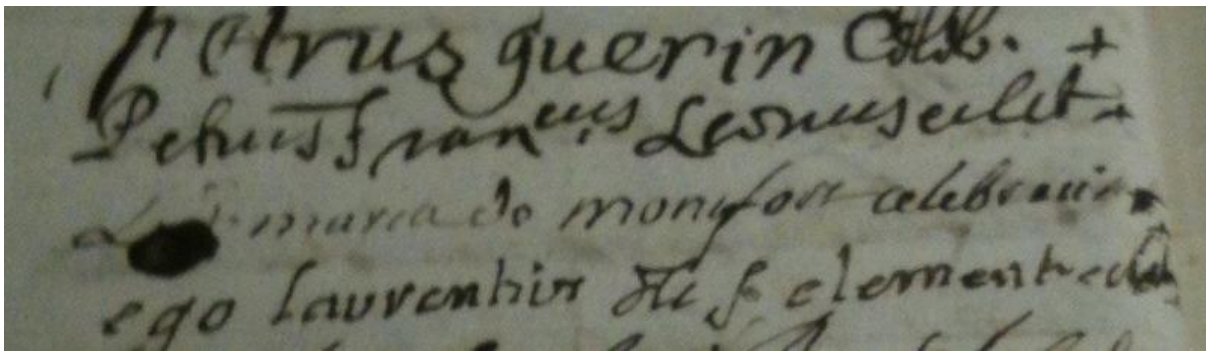
« LUD. MARIA DE MONTFORT CELEBRAVIT † ».

¹ Huot, L'Echo Montfortain, n° 434 (Été 1982), 11-17.

² Echo Montfortain, n° 351, giugno 1965.

³ L'Echo Montfortain, n° 434 (Été 1982), 11-17.

⁴ Echo Montfortain, n° 351, giugno 1965.



Il est également rapporté que cette messe a été célébrée deux jours seulement avant son audience avec le pape Clément XI : « En 1706, le 4 juin tombait un vendredi dans l'octave de la fête du Corps et du Sang du Christ. La tradition situe l'audience de Montfort avec le pape Clément XI le 6 juin, qui est donc un dimanche »⁵.

Pourquoi Montfort célèbre-t-il la messe dans cette petite église ? On dit qu'à cette époque, dans cette église, il était d'usage de distribuer gratuitement du pain aux pauvres. Montfort s'y serait rendu soit pour demander du pain, soit pour aider à distribuer du pain aux pauvres. Ou bien, cela pourrait être les deux : aider à distribuer du pain aux pauvres tout en demandant du pain pour lui-même.

Cette première découverte a redoublé l'enthousiasme du père Frissen pour la recherche d'autres preuves. Le père Huot a écrit : « Encouragé par cette découverte, il (Frissen) a intensifié ses efforts dans une autre direction. L'une des pistes suivies était l'église Saint-Louis-des-Français, où l'archiviste, Mgr ARRIGHI, a assuré au père Frissen qu'il n'y avait rien dans les archives ; il n'y avait donc pas lieu de perdre son temps ! »⁶

Pour votre information, l'église « Saint Louis des Français » (située Piazza di S. Luigi de' Francesi, 00186 Roma RM), proche du Panthéon et de la Piazza Navona, est l'église nationale française à Rome. Il était donc naturel que les pensées du père Frissen et du père Huot se tournent vers cette église. Le Père Huot poursuit : « Et pourtant... Le Père de Montfort, dans une ville étrangère dont il ne connaissait pas la langue, devait être impatient d'avoir un point de référence parmi ses compatriotes. Quoi de plus naturel, dans ces circonstances, que de se rendre à l'église Saint-Louis, que le Père de la TOUR lui avait peut-être recommandée, ou au Palazzo Farnese (ambassade de France) ? »⁷

Les efforts du père Frissen pour trouver des traces de Montfort à Rome furent poursuivis par le père Huot, qui se rendit à l'église « Saint-Louis des Français » qui, entre autres, est célèbre parce que dans l'une de ses chapelles se trouve le tableau du Caravage représentant l'appel de l'apôtre Matthieu, le collecteur d'impôts.

Deuxièmement, la découverte du nom de Montfort dans la « liste des pèlerins français » qui ont séjourné à la « maison d'accueil » (construite en 1627) de l'église « Saint Louis des Français » à Rome. Il s'agit là aussi d'une preuve historique irréfutable.

⁵ Echo Montfortain, n° 351, giugno 1965, p. 26.

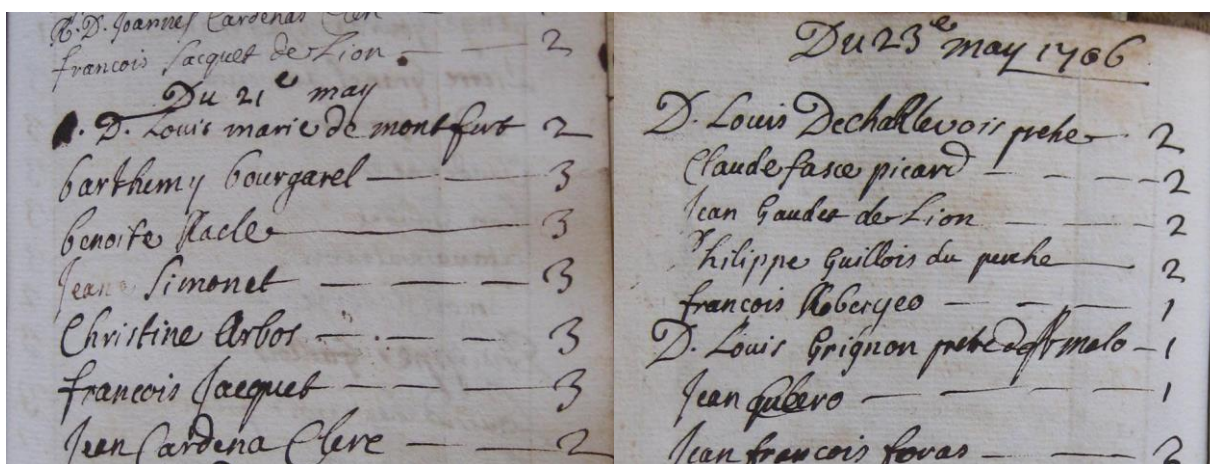
⁶ Huot, L'Echo Montfortain, n° 434 (Été 1982), 11-17.

⁷ Huot, L'Echo Montfortain, n° 434 (Été 1982), 11-17.

Ce qui figure sur ce registre n'est pas l'écriture de Montfort lui-même, ni sa signature, mais l'écriture d'un réceptionniste qui a enregistré les noms des hôtes séjournant dans cette maison d'accueil. Ce document est actuellement conservé dans l'église « Saint Louis des Français » à Rome. Le nom de ce registre est : « Liber hospitalis domo divi Ludovici natione galla pro recipiendis peregrinis da natione romae ».

Ce document a été découvert le 18 décembre 1981 par le père Dorio-Marie HUOT, SMM. Ce confrère canadien a longtemps travaillé au Dicastère pour la Vie Consacrée et la Société de Vie Apostolique de la Curie romaine et a également été bibliothécaire à la Maison générale montfortaine à Rome. Voici l'expression de son cœur pendant les moments dramatiques de la découverte du nom de Montfort dans le registre qu'il a ouvert, moments où son cœur était rempli d'une « grande joie » :

Le registre 209/2 couvre les années 1702-1710. Je respecte déjà les manuscrits de ce format inhabituel (43 x 16) ! Je me rends immédiatement au début du mois de juin 1706. Montfort, en effet, ayant célébré la messe le vendredi 4 juin à San Biagio et ayant été reçu en audience par Clément XI le dimanche 6, se trouvait bien sûr à Rome au début de ce mois. En vain ! Le mois de juin n'offre aucun nom qui, de près ou de loin, nous rappelle Montfort ou Grignon ! Sans perdre tout espoir, je parcourus avidement les pages du registre... et j'eus soudain une joie extraordinaire en lisant, à la date du 20 mai 1706 : « R. D. Louis-Marie Demonfort, prêtre. Missionnaire de Saint-Sulpice » ; le 21, l'orthographe fut rétablie : « Louis-Marie de Montfort », qui redevint, le 22, « Louis Demonfort ». Le 23, je trouve « D. Louis Grignon, prêtre de Saint-Malo » et, les 24 et 25, « Louis Grignon, prêtre ». Notre pèlerin est donc resté à Saint-Louis-des-Français du jeudi 20 mai 1706 au mardi 25 juin 1706⁸.



⁸ Huot, L'Echo Montfortain, n° 434 (Été 1982), 11-17.

(Quelques exemples d'écriture du nom « Montfort » dans le registre de la maison d'hôtes Saint Louis des Français, à Rome)

Nous pouvons certainement partager la joie du père Huot, la joie de quelqu'un qui, après avoir longtemps vécu avec une question dans son cœur, a enfin trouvé une réponse : « Enfin, la présence de saint Louis-Marie Grignion de Montfort à Rome en mai et juin 1706 est désormais une certitude »⁹.

Même si ces deux éléments très rassurants ont été trouvés, le Père Huot a encore plusieurs questions dans son cœur. Il écrit : « ... Et du 26 mai au 7 juin ? Où notre pèlerin va-t-il séjourner après le 25 mai ? À quelle date Montfort a-t-il quitté Rome ? Quel itinéraire a-t-il suivi avec ses deux compagnons (cf. GRANDET, p. 101), avant d'arriver, le 25 août, à Ligugé, où, à la place des jésuites, le frère Mathurin l'attendait, qui l'a à peine reconnu (GRANDET, p. 103) ? Tout cela reste encore obscur »¹⁰.

Ces zones d'ombre pourraient faire l'objet de recherches pour de nouveaux chercheurs. Il est certain que Montfort ne s'est pas contenté de séjourner sur le site de l'église Saint-Louis-des-Français. Il est certain qu'il a également célébré la messe dans d'autres lieux, et pas seulement dans l'église San Biagio della Pagnotta. Il est également certain qu'il a visité divers autres endroits. Mais quoi, où et dans quel but ? Même si tout cela peut rester obscur à jamais, les deux éléments de preuve ci-dessus brillent comme un projecteur, de sorte que nous ne pouvons plus douter qu'il se soit effectivement rendu à Rome. Ces deux éléments de preuve nous permettent de mieux comprendre la quête spirituelle et l'orientation missionnaire de Montfort.

« Nous rendons grâce à la Divine Providence »

Que pouvons-nous dire à propos des preuves ci-dessus ? L'importance de l'administration et des archives ! Le registre des messes à San Biagio et le registre des hôtes séjournant à l'église Saint-Louis-des-Français sont des documents qui n'ont aucune utilité pour ceux qui ne comprennent pas le sens de l'administration et des archives, mais il s'avère qu'ils sont importants pour l'histoire, au-delà des simples questions de responsabilité et de transparence. L'administration et les archives sont importantes non seulement pour le passé, mais aussi pour le présent et l'avenir.

Nous remercions Dieu que Montfort ait signé le registre des messes de l'église San Biagio et que les huissiers de l'église Saint-Louis aient inscrit le nom de Montfort sur la liste des hôtes.

⁹ Huot, L'Echo Montfortain, n° 434 (Été 1982), 11-17.

¹⁰ Huot, L'Echo Montfortain, n° 434 (Été 1982), 11-17.

Nous sommes reconnaissants que les personnes responsables des deux documents ci-dessus ne les aient pas jetés à la poubelle. Nous sommes reconnaissants que ces personnes aient eu le cœur de les mettre à la disposition de ces chercheurs. La découverte de ces deux documents a été un moment de grande joie dans la vie de ces deux chercheurs, une source de fierté, et même une grande réussite si l'on considère la « période de silence » de plus de deux cents ans concernant les traces du pèlerinage de Montfort à Rome.

Nous rendons grâce à Dieu d'avoir eu, dans la famille montfortaine, le Père Frissen et le Père Huot, qui ont vécu près de trois cents ans après ces événements et qui ont décidé de rechercher les traces de Montfort à Rome. Outre eux, nous rendons également grâce aux nombreuses personnes qui, jusqu'à la fin de leur vie, ont cherché les traces de Montfort à Rome sans les trouver.

Tous ces chercheurs sont aujourd'hui au ciel. La finesse de leur intuition et leur persévérance dans la recherche, sans jamais se laisser envahir par le désespoir, animées par leur amour pour saint Montfort, inspireront les nouveaux chercheurs d'aujourd'hui. Le Père Huot pense que de nouvelles preuves peuvent encore être découvertes. Il a écrit : « Mais rendons grâce à la Divine Providence qui, peu à peu, lève un coin du voile et nous soutient dans l'espoir de trouver encore quelques traces »¹¹.

Suivant leurs traces, les chercheurs d'aujourd'hui peuvent continuer à rechercher, que ce soit à Rome, à Lorette ou ailleurs, les traces de ce saint pèlerin qui brûlait d'un zèle fervent pour le salut des âmes partout, que ce soit en France ou ailleurs.

Quand exactement Montfort a-t-il effectué ce pèlerinage à Rome ?

Nous ne savons pas avec certitude si, le lendemain de son audience avec le pape le 6 juin, Montfort est immédiatement retourné en France. Cependant, on dit généralement que Montfort était à Rome de fin mai à début juin 1706.

Grandet dit que Montfort est parti pour Rome « au début du Carême 1706 » (Livre III). Selon les calculs du père Huot, « le mercredi des Cendres en 1706 tombait le 17 février ; Pâques tombait le 4 avril ». Donc, si Montfort a quitté Poitiers « au début du Carême », cela signifierait « avant le 20 février » 1706¹².

Cependant, Grandet indique également la date d'arrivée de Montfort à Poitiers : « Il (Montfort) arriva le vingt-cinq août, fête de saint Louis son patron, à Ligugé, non loin de Poitiers, dans un monastère appartenant aux jésuites... Le père Grignon y célébra la messe. C'est le frère Mathurin qui l'attendait là... ».

Toutes ces informations sont citées par Besnard et Clorivière. Ainsi, si l'on calcule quand Montfort a quitté Poitiers et quand il y est revenu, Montfort a en fait été absent de Poitiers pendant 6 mois (de fin février à fin août 1706) pour faire ce pèlerinage à Rome. À cette époque,

¹¹ Huot, L'Echo Montfortain, n° 434 (Été 1982), 11-17.

¹² D. HUOT, L'Echo Montfortain, n° 434 (Été 1982), 11-17.

Montfort avait 33 ans : encore jeune, encore en bonne santé, dans sa sixième année de sacerdoce, il pouvait répéter que « Dieu ne l'avait jamais abandonné ».

« Dieu est mon Père »

Il existe différentes manières de se définir. Montfort se définit lui-même en fonction de sa relation avec Dieu. Dire que Dieu est son Père revient à dire qu'il est son fils, le fils de Dieu, qui est le Père.

En ce qui concerne l'expérience de Dieu comme Père chez Montfort, nous ne pouvons qu'être touchés par le partage de l'expérience d'un jeune Montfort qui, à l'âge de 21 ans, écrivait le 20 septembre 1694 à son oncle, le père Allain Robert : « Je ne sais pas encore comment les choses vont se passer, si je vais rester ou partir, car sa volonté n'a pas encore été révélée. Quoiqu'il arrive, je ne m'inquiéterai pas. J'ai un Père au ciel qui ne me décevra jamais. Il m'a amené ici, il m'a gardé ici jusqu'à présent et il continuera à me traiter avec sa bonté habituelle » (Lettre 2).

Peut-être inspiré par le témoignage de Montfort, l'un de ses biographes du siècle dernier, le père Le Crom, a composé un récit sur les actions du jeune Montfort après avoir traversé le pont de Cesson à Rennes, alors qu'il se rendait seul à pied à Paris. Après avoir donné tous ses biens aux pauvres, échangé ses vêtements contre un haillon et fait vœu de ne rien posséder par amour de la pauvreté, il se serait exclamé : « Désormais, je peux dire à haute voix : Notre Père, qui es aux cieux, en ton sein j'ai déposé tous mes trésors et placé toutes mes espérances ».

Ainsi, « détaché de tout, sans père, mère, frères, sœurs, ni parents et amis tels que le monde et la chair les entendent, sans possessions terrestres pour l'encombrer ou le distraire, et dépourvu de tout intérêt personnel » (PM 7), il entra à grands pas dans Paris, le chapelet à la main. En ce qui concerne ses propres parents ou sa famille, il écrivait à sa mère, Jeanne Robert, le 28 août 1704 : « Ne m'accablez pas des affaires de mes frères et sœurs. J'ai fait pour eux tout ce que Dieu m'a demandé de faire dans un esprit d'amour. Pour l'instant, je n'ai pas de biens terrestres à leur donner, car je suis plus pauvre qu'eux tous. Je les remets tous, ainsi que toute la famille, entre les mains de celui qui les a créés. Qu'ils me considèrent comme mort. Je le répète, afin qu'ils s'en souviennent, qu'ils me considèrent comme mort » (Lettre 20). Pour Montfort, Dieu en tant que Père est plus important que son père dans ce monde. C'est pourquoi, dans la même lettre qu'il adressait à sa mère, il écrivait, lorsqu'il voulait donner des conseils à son père : « Dites à mon père, au nom de mon Père céleste [...] » (Lettre 20).

L'abandon total à la providence de Dieu, qui est le Père tout-puissant, n'est qu'une forme parmi d'autres d'appréciation pratique de cette relation intime entre l'enfant et son Père. Il l'a lui-même vécue et l'a recommandée aux autres. Dans sa lettre à Mlle Dauvaise, « matrone de la maison des incurables à Nantes », le 4 avril 1716, Montfort demandait aux membres de cette communauté de « ne compter ni sur l'aide humaine, ni sur aucun talent naturel, mais uniquement sur l'aide invisible et inconnue de la Providence de notre Père céleste » (Lettre 33). Ici, toutes les préoccupations de cette vie sont mises de côté.

Mais il y a aussi une autre forme d'appréciation : Montfort devient un enfant libre (liberos) avec la liberté des enfants de Dieu. C'est pourquoi Montfort place les paroles de Jésus : « Dans la maison de mon Père, il y a beaucoup de demeures » (Jn 14, 2), dans le cadre de la vie réelle dans ce monde, précisément dans le cadre de l'obéissance missionnaire. Ces paroles ont trait à l'obéissance à la volonté de Dieu. C'est typique de la mentalité d'un pèlerin : l'ouverture, surtout à l'imprévu. Le lieu du ministère peut changer, mais une seule chose reste constante : Dieu est mon Père !

La liberté naît de là. Ainsi, si dans ce monde Montfort ne se soucie pas du foyer qu'il doit entretenir, c'est parce que son foyer est en réalité Dieu lui-même. Tout le reste ne détermine pas sa nature. C'est pourquoi il écrivait aux citoyens de Montbernage : « puisque Dieu est mon Père, j'ai autant de résidences qu'il y a d'endroits où Il est injustement offensé par les pécheurs » (n° 6).

L'évêque de Poitiers pensait probablement qu'en expulsant Montfort de son diocèse, son existence missionnaire « prenait fin ». Il s'est trompé. Car même si Montfort exprimait son obéissance à Dieu, qui est le Père, dans la pratique de l'obéissance à ses évêques et à ses directeurs spirituels, Dieu était toujours au-dessus d'eux tous ; Il était son vrai Père : grâce à Lui, Montfort est passé parmi eux ! **Liberos !**



LETTRE CIRCULAIRE AUX HABITANTS DE MONTBERNAGE

1. Chers habitants de Montbernage, de St-Saturnin, St-Simplicien, de la Résurrection et autres qui avez profité de la mission que Jésus-Christ, mon Maître, vient de vous faire, salut en Jésus et en Marie. Ne pouvant vous parler de vive voix, parce que la sainte obéissance me le défend, je prends la liberté de vous écrire, sur mon départ, comme un pauvre père à ses enfants, non pas pour vous apprendre des choses nouvelles, mais pour vous confirmer dans les vérités que je vous ai dites. L'amitié chrétienne et paternelle que je vous porte est si forte

que je vous porterai toujours dans mon cœur, à la vie, à la mort et dans l'éternité ! Que j'oublie plutôt ma main droite que de vous oublier en quelque lieu que je sois, jusqu'au saint autel ! que dis-je ? Jusqu'aux extrémités du monde, jusqu'aux portes de la mort : soyez-en persuadés, pourvu que vous soyez fidèles à pratiquer ce que Jésus-Christ vous a enseigné par ses missionnaires et moi indigne, malgré le diable, le monde et la chair.

2. Souvenez-vous donc, mes chers enfants, ma joie, ma gloire et ma couronne, d'aimer ardemment Jésus-Christ, de l'aimer par Marie, de faire éclater partout et devant tous votre dévotion véritable à la très Sainte Vierge, notre bonne Mère, afin d'être partout la bonne odeur de Jésus-Christ, afin de porter constamment votre croix à la suite de ce bon Maître et de gagner la couronne et le royaume qui vous attend. Ainsi ne manquez point à accomplir et pratiquer fidèlement vos promesses de baptême et les pratiques, et à dire tous les jours votre chapelet en public ou en particulier, à fréquenter les sacrements, au moins tous les mois.

3. Je prie mes chers amis de Montbernage, qui ont l'image de ma bonne Mère et mon cœur, de continuer et augmenter la ferveur de leurs prières, de ne point souffrir impunément dans leur faubourg les blasphémateurs, jureurs, chanteurs de vilaines chansons et ivrognes. Je dis impunément : c'est-à-dire que, s'ils ne peuvent pas les empêcher de pécher, en les reprenant avec zèle et douceur, du moins que quelque homme ou femme de Dieu ne manque pas de faire pénitence, même publique, pour le péché public, quand ce ne serait qu'un *Ave Maria* dans les rues ou le lieu de leurs prières, ou de porter à la main un cierge allumé dans la chambre ou l'église. Voilà ce qu'il faut faire, et que vous continuerez, Dieu aidant, pour persévérer dans le service de Dieu. J'en dis autant aux autres lieux.

4. Il faut, mes chers enfants, il faut que vous serviez d'exemple à tout Poitiers et aux environs. Qu'aucun ne travaille les jours de fêtes chômées. Qu'aucun n'étale et n'entr'ouvre pas même sa boutique, et cela contre la pratique ordinaire des boulangers, bouchers, revendeuses et autres de Poitiers qui volent à Dieu son jour, et qui se précipitent malheureusement dans la damnation, quelques beaux prétextes qu'ils apportent, à moins que vous n'ayez une véritable nécessité reconnue par votre digne curé. Ne travaillez point les saints jours, en aucune manière, et Dieu, je vous le promets, vous bénira dans le spirituel, et même le temporel, en sorte que vous ne manquerez pas du nécessaire.

5. Je prie mes chères poissonnières de St-Simplicien, bouchères, revendeuses et autres de continuer le bon exemple qu'elles donnent à toute la ville, par la pratique de ce qu'elles ont appris dans la mission.

6. Je vous prie tous, en général et en particulier, de m'accompagner de vos prières dans le pèlerinage que je vais faire pour vous et pour plusieurs. Je dis pour vous: car j'entreprends ce voyage long et pénible, à la Providence, pour obtenir de Dieu, par l'intercession de la Sainte Vierge, la persévérance pour vous.

Je dis pour plusieurs : car je porte en mon cœur tous les pauvres pécheurs du Poitou et autres lieux, qui se damnent malheureusement. Leur âme est si chère à mon Dieu qu'il a donné tout son sang pour elle, et je ne donnerais rien ? Il a fait pour elle de si longs et pénibles voyages,

et je n'en ferais point ? Il a risqué jusqu'à sa propre vie, et je ne risquerais pas la mienne ? Ah ! il n'y a qu'un païen ou un mauvais chrétien qui n'est point touché de la perte immense de ces trésors infinis, les âmes rachetées de Jésus-Christ. Priez donc pour cela. Mes chers amis, priez aussi pour moi, afin que ma malice et mon indignité ne mettent pas obstacle à ce que Dieu et sa sainte Mère veulent faire par mon ministère.

Je cherche la divine Sagesse, aidez-moi à la trouver. J'ai de grands ennemis en tête : tous les mondains, qui estiment et aiment les choses caduques et périssables, me méprisent, me raillent et me persécutent, et tout l'enfer qui a comploté ma perte et qui fera partout s'élever contre moi toutes les puissances.

Au milieu de tout cela, je suis très faible et la faiblesse même, ignorant et l'ignorance même, et le reste que je n'ose dire. Il n'est pas douteux qu'étant unique et pauvre je périsse, à moins que la très Sainte Vierge et les prières des bonnes âmes, et en particulier les vôtres, ne me soutiennent et m'obtiennent de Dieu le don de la parole ou la divine sagesse, qui sera le remède à tous mes maux et l'arme puissante contre mes ennemis.

Avec Marie il est aisé : je mets ma confiance en elle, quoique le monde et l'enfer en gronde, et je dis avec saint Bernard : « *En elle, j'ai placé une confiance sans limite ; elle est la seule raison de mon espoir.* » Faites-vous expliquer ces paroles. Je ne les aurais osés avancer de moi-même. C'est par Marie que je cherche et que je trouverai Jésus, que j'écraserai la tête du serpent et vaincrai tous mes ennemis et moi-même pour la plus grande gloire de Dieu.

Adieu, sans adieu, car si Dieu me conserve en vie, je repasserai par ici, soit pour y demeurer quelque temps soumis à l'obéissance de votre illustre prélat, si zélé pour le salut des âmes et si compatissant à nos infirmités, soit pour passer dans un autre pays, parce que, Dieu étant mon Père, j'ai autant de lieux à demeurer qu'il y en a où il est si injustement offensé par les pécheurs.

« Que ceux qui font le bien continuent à faire le bien. Que les impurs continuent à être impurs (Ap 22, 11). Pour certains, l'odeur de la mort conduit à la mort, pour d'autres, l'odeur douce de la vie conduit à la vie » (2 Co 2, 16).

Je suis tout à vous,
Louis Marie de Montfort,
Prêtre et esclave indigne de Jésus en Marie.



Montbernage, Poitiers